



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/975

Décision Modificative n° 1 - Exercice 2015

Direction des Finances

Rapporteur : M. BRUMM Richard

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 20 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATE
M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE,
M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, M.
RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M.
LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLE
M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICC
M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAE
M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIE
LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, M.
PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER,
M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY,
M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND),
M. TOURAINE (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/975 - DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2015
(DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 mars 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Je soumetts à votre agrément des propositions de modifications des crédits ouverts pour l'exercice 2015, sur le Budget Principal.

1. Virements de crédits :

Conformément à la législation en vigueur et à la délibération d'approbation du budget primitif, tous les virements nécessitant un transfert de crédits d'un chapitre à un autre vous sont soumis, ainsi que ceux concernant les articles spécialisés de subventions.

L'essentiel de ces virements, qui n'affecte pas l'équilibre général du budget, concerne des mouvements nécessités par l'ajustement des crédits ouverts au budget primitif.

Vous trouverez ci-après :

a) Un récapitulatif général des virements de crédits entre chapitres

VIREMENTS	Montant :
Dépenses	1 562 000,00 €
Recettes	0,00 €

b) Dont les virements affectant les subventions :

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	2313	020	2041511	020	Versement de subventions d'équipement destinées aux tiers publics du plan d'équipement	762 000,00 €

2. Opérations d'ordre et d'équilibre :

a) Opérations d'ordre et opérations mixtes :

L'instruction budgétaire et comptable M14 impose :

- la réalisation d'opérations comptables d'ordre qui ne donnent pas lieu à encaissements ou décaissements ;

- l'équilibre des budgets par section, ce qui nécessite de procéder à ce nouvel équilibre compte tenu des divers mouvements intervenus lors de cette décision modificative

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant :	Commentaires
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	6811	01	28132	01	9 000 000,00 €	Régularisation des amortissements du bâtiment de la Chaufferie de la Duchère avant transfert à la Métropole

b) Opérations d'équilibre

Réduction du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement :

Recettes d'investissement		Dépenses de fonctionnement		Montant :
Article	Fonction	Article	Fonction	
021	01	023	01	-9 000 000,00 €
Ancien montant :				37 218 849,00 €
Nouveau montant :				28 218 849,00 €

Modifications de la délibération n° 2015/582 relative à l'attribution de subventions

Suite à une erreur matérielle, il convient de modifier la délibération n° 2015/825 du 19 janvier 2015, relative à l'attribution de subventions à divers organismes. En effet, dans cette délibération est présenté le tableau suivant :

Direction	Tiers	2015
	FONDATION FOURVIERE	7 500 €
	JARDINS OUVRIERS COMMUNAUX DE LYON	15 245 €
	SOCIETE FRANCAISE DES ROSES	54 500 €
	SOCIETE LYONNAISE D'HORTICULTURE	3 049 €
ESPACES VERTS		80 294 €

Qu'il y a lieu de rectifier comme suit :

Direction	Tiers	2015
	FONDATION FOURVIERE	7 500 €
	JARDINS OUVRIERS COMMUNAUX DE LYON	15 245 €
	SOCIETE FRANCAISE DES ROSES	4 500 €
	CONGRES LYON ROSES 2015	50 000 €
	SOCIETE LYONNAISE D'HORTICULTURE	3 049 €
ESPACES VERTS		80 294 €

Ouï l'avis de la commission Finances, Commande Publique, Administration générale ;

DELIBERE

1. Les diverses modifications apportées au Budget Primitif 2015 ainsi que la nouvelle répartition des crédits par chapitre budgétaire en résultant, telle qu'elle apparaît dans les tableaux joints à ce rapport, sont approuvées.

2. Les modifications de la délibération n° 2015/582 relatives à l'attribution de subventions sont approuvées.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

R. BRUMM